

THÈME

La diversité des formations suivies par les bacheliers professionnels : opportunités, difficultés et leviers. Parcoursup Les leviers pour renforcer l'accès des bacheliers professionnels en STS – Présentation J. Teillard - Le rôle des régions – carte des formations et orientation – l'exemple de la Nouvelle Aquitaine

La préparation de l'orientation et le travail sur le projet de l'élève - Le module de préparation à la poursuite d'études. La place de l'entreprise dans la poursuite d'études de l'élève.

L'ESSENTIEL

J. Teillard, responsable Parcoursup, a rappelé les dispositions en œuvre pour favoriser l'accès des bacheliers pros en BTS :

- Les quotas instaurés depuis 2013.
- L'orientation en BTS des bacheliers pro, sur l'avis d'orientation favorable, du conseil de classe de leur établissement d'origine. Cette expérimentation initiée en 2017, d'abord pour 3 ans, puis pour 6 ans et élargie à toute la France, doit être évaluée fin 2023. Depuis 2022, les recteurs peuvent remettre en cause l'avis favorable., le taux de révision a été de 2 %. J. Teillard fait référence à des pressions sur les enseignants pour les avis favorables ou les moyennes...
- Les cordées de la réussite : depuis la session 2021 de Parcoursup, les candidats qui y ont participé peuvent le mentionner dans leur dossier et les établissements d'accueil peuvent en tenir compte dans le classement des dossiers. Pour la session 2022, 4 000 candidats de bac pro ont été identifiés. On constate un taux d'admission sensiblement supérieur pour ces candidats.
- Les classes passerelles sont actuellement à l'étude pour un réaménagement mais ce dernier n'a pas été explicité.

Le faible taux de réussite au BTS des bacheliers pros a été souligné. Les échanges ont surtout été orientés sur la mise en œuvre effective d'un continuum pédagogique entre le bac pro et le BTS, tout en fixant comme limite que le BTS n'a pas pour vocation à accueillir exclusivement des bacheliers pros.

J. Teillard a souhaité dédramatiser, l'obtention de la poursuite d'études sur Parcoursup souhaitée en évoquant la formation tout au long de la vie et la personnalisation des parcours (MC, FCIL, etc...). Des demandes ont été formulées pour que les FCIL sont plus visibles sur Parcoursup.

Le module de préparation à l'orientation avec notamment la place de l'entreprise dans la poursuite d'études de l'élève a été soulevé. Le premier constat est que les heures d'Accompagnement Personnalisées servent souvent de variables d'ajustement pour les EDT. Le chef d'établissement du lycée Tabarly des Sables d'Olonne (établissement où a eu lieu la visite présidentielle) a souhaité plus de liberté dans l'utilisation des heures d'AP et des PFMP : initier des modules d'orientation dès la seconde, permettre des semaines supplémentaires de PFMP pour les élèves qui souhaitent une insertion professionnelle et non une poursuite d'études. La DRAFPIC de la Région Rhône Alpes a évoqué : la place des partenaires entreprises en LP, une semaine de PFMP consacrée à des interventions de professionnels au sein des lycées, la création d'un label entreprise apprenante, des tutorats avec des salariés et les incontournables soft skills....

Les représentants des entreprises ont quant à eux souligné leur intérêt pour les IUT (CPME) et leur volonté de développer les professeurs associés et la place des chefs d'entreprise dans les CA des EPLE.

Enfin, le représentant de la région Nouvelle Aquitaine a souligné la pression sur le budget des régions en raison des rénovations des référentiels tous les 5 ans imposés par la loi Liberté de choisir son avenir professionnel et le coût des plateaux techniques engendrés notamment par les rénovations d'ampleur dans les diplômes de la filière industrielle.

LE SNALC A INSITÉ SUR...

Le SNALC a précisé que la principale raison de l'échec en BTS est la non-maîtrise, pour la majorité des bacheliers pros, des fondamentaux en français et en maths notamment. Ces lacunes constatées à la fin du collège, comme l'a souligné récemment le ministre de l'EN, ne peuvent malheureusement pas être résorbés en bacs pro au regard des réformes successives du bac pro qui n'ont cessé de diminuer les heures d'enseignement général. De plus, la faible exigence de travail personnel en bac pro, ne permet pas aux élèves d'en mesurer la nécessité en BTS. C'est pourquoi, un parcours en 4 ans pour l'accès au BTS doit être proposé à tous les élèves qui en ont besoin.

Quant au concept de formation tout au long de la vie (VAE, équivalence d'épreuve, MC, FCIL, etc...), il ne doit pas se transformer pour les bacheliers pros en toute la vie pour avoir un diplôme du supérieur.

Enfin, la liberté pour les établissements d'organiser les PFMP ne doit pas conduire à des semaines de PFMP pendant les vacances scolaires.

L'AVIS DU SNALC

Le SNALC participe à ces GT pour faire entendre la voix des PLP et entendre les positions des entreprises et des parents d'élèves sur la nouvelle réforme des lycées professionnels.

Force est de constater que les représentants des entreprises ont une volonté marquée d'étendre leur pouvoir sur la formation sous statut scolaire et parallèlement peu d'appétence pour l'accueil de mineurs en leur sein. Le Snalc est particulièrement inquiet sur le développement du statut des professeurs associés qui à terme menace l'existence même de PLP enseignement professionnel.

Quant aux représentants de l'EN, institutionnels et hiérarchie intermédiaire, ils orientent les débats sur des pistes depuis longtemps préconisées : estime de soi, partenariats école entreprise, tutorats, labels... et qui n'ont de réelle efficacité qu'à la marge comme le prouve la persistance du taux élevé d'échec en BTS.

Enfin, l'intervention du représentant de la Région Nouvelle Aquitaine qui souligne le poids budgétaire des plateaux techniques, ne présage pas d'ouvertures massives de nouvelles formations insérantes.